Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur



votre service

073-200068997-20251106-2025_11_0 Extrait du registre des délibérations

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/11/2025 Publication : 10/11/2025 CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 6 novembre 2025

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Valand, Esserta-Siay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-loère, Grésy-sur-loère, Grignon, Nouteluce kes Solsies La Böthle, La Glettaz, Marthod, Mercury, Monthillow, Monthion, Notre-Dame-de-Belliccombe, Notre-Dame-de-Adillères, Pallud, Floncherine, Quelge, Rognoù, Solinte-Hildner-sur-loère Sant Nicolas John Charles, Solinte Pulsais-in-Leire, Sant-Tuist, Inhespol, Tournon, Tournes-Graves e-Grave, Venthou, Wernes Arvey, Villands, Vi

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 30 octobre 2025, s'est réuni le Jeudi 6 novembre 2025 à 18h00, en séance publique à la Salle des fêtes de Notre Dame des Millières, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice: 73 / Quorum: 37

Nombre de délégués présents :

46 délégués présents dont 1 suppléant jusqu'à la délibération n°19

47 délégués présents dont 1 suppléant à partir de la délibération n°25

Nombre de membres représentés :

12 délégués représentés jusqu'à la délibération n°24

11 délégués représentés à partir de la délibération n°25

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER (jusqu'à la délibération n°24)
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO (à partir de la délibération n°20)
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Claudie	LEGER
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Philippe	PERRIER
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BONVILLARD	Julien	BENARD (à partir de la délibération n°25)
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS

GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT PAUL SUR ISERE	Robin	DEVRIEUX-PONT
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ

Délégué suppléant présent :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE

Délégués représentés :

The state of the s		
Frédéric BURNIER FRAMBORET	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Davy COUREAU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Pascale MASOERO
Bérénice LACOMBE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre JARRE
Karine MARTINATO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Michel BATAILLER (jusqu'à la délibération n°24)
Sabrina BARBERO	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Gisèle MOLLIET	BEAUFORT SUR DORON	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE
Philippe BRANCHE	CEVINS	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre FAZZARI
Claude DURAY	FRONTENEX	Ayant donné pouvoir à Alain REGAUDIAT

Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Christian RAUCAZ
Mustapha HADDOU	UGINE	Ayant donné pouvoir à Simon OUVRIER BUFFET
Nathalie MONVIGNIER MONNET	UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET CARRIN
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à André VAIRETTO

Simon OUVRIER BUFFET est le Secrétaire de séance.

Délibération n° 05



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 6 novembre 2025

Albertville, Allondoz, Bezulort, Banvillord, Césarches, Crvins, Céry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flamet, Franteers, Cilly-sur-lière, Gréss-au-lière, Grignon, Mosteliure Les Sousies La Bâthle, La Gietzaz, Marthnol, Mercury, Montailleut, Monthion, Notre Dame-de-Bellicombe, Noter-Dame-de-Milléres, Pallud, Flamherine, Dunge, Rognoù, Sante Helèter-sur-lière Sant Michaela-Cohennes, South-Michaela-Choennes, Grist-Puris-vira-ley, Saint-Varis, Libries, Church-se-Monde, Dielle, Wonthow, Invens-Lynce Villands-un Chancel

Objet : Habitat – Opérations consécutives à la fusion entre les OPH d'Ugine et Val Savoie Habitat avec la SEM4V – Attribution d'une subvention à la SEM4V – Actualisation de l'annexe de la convention de boni – Autorisation à M. le Président pour signer l'avenant

Rapporteur: Christian RAUCAZ

La Communauté d'Agglomération Arlysère est actionnaire de la Société d'Economie Mixte de construction et de rénovation des 4 Vallées (SEM4V).

Par délibérations successives des assemblées délibérantes des collectivités actionnaires et des Conseils d'administration des deux OPH, ainsi que par l'assemblée générale extraordinaire de la SEM4V du 21 avril 2020, la fusion entre les OPH d'Ugine et Val Savoie Habitat avec la SEM4V est intervenue à compter du 1^{er} mai 2020.

Par délibération n° 5 du 16 juillet 2020, le Conseil Communautaire approuvait le versement à la SEM4V d'une subvention de 36 382 635 € et autorisait M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer la convention de subvention à conclure avec la SEM4V.

Vu la convention signée le 15 décembre 2021,

L'article 9 de la convention prévoit une évaluation de la convention et la possibilité pour la SEM4V de solliciter, en ce sens, la Communauté d'Agglomération Arlysère pour une évaluation contradictoire de la réalisation de la programmation à laquelle le concours a été apporté.

Vu la délibération n° 8 du 29 juin 2023 validant la première actualisation de l'annexe 1 de la convention,

Vu l'avenant n° 1 signé le 7 juillet 2023,

Vu l'avenant n° 2 signé le 17 août 2024,

Vu l'avenant n° 3 signé le 10 octobre 2024

Vu l'avenant n° 4 signé le 8 octobre 2025,

Il convient aujourd'hui d'actualiser, par avenant n° 5, l'annexe 1 de la convention par le tableau de répartition ci-joint.

M. le Président, Michel CHEVALLIER, André VAIRETTO, François RIEU et Philippe MOLLIER se déportent du vote de la délibération et des débats.

Le pouvoir de Frédéric BURNIER FRAMBORET, donné à Franck LOMBARD, ne peut pas être utilisé.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve l'avenant n° 5 actualisant l'annexe 1 de la convention de subvention conclue avec la SEM4V en joignant le nouveau tableau de répartition;
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer l'avenant à l'annexe 1 de la convention de subvention conclue avec la SEM4V.

Le secrétaire de séance Simon OUVRIER-BUFFET

Pill P

Extrait certifié conforme et exécutoire Lé Président

Franck LOMBARD

